



ENTRETIEN DE JEUNES PEUPELEMENTS FORESTIERS

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 19 juin 2024

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable** : acquérir les techniques favorisant les interventions en travaux sylvicoles.

DURÉE / LIEU

1 jour (7h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 7h

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, démonstration et exercices pratiques.

Évaluation tout au long de la formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Dates de sessions :

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois

Clôture des inscriptions :

Le 1^{er} du mois de la session

Taux de satisfaction* : 100%

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction 2022-2023)

STRUCTURE

La journée (8h30-12h / 13h30-17h) :

8h30 Accueil des candidats

9h00 / 12h00 (en chantier) :

- Présentation des différents travaux et des outils adaptés
- Organisation de chantier et adaptation des gestes et postures pour favoriser les interventions

12h00 / 13h30 Repas

13h30 / 17h00 (chantier)

- Techniques d'interventions en dégagement, nettoyage

et dépressage (débrousailluse et tronçonneuse adaptées au travail)

- Bilan de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- **Notre responsable de formation à contacter** : M. THIERY (06-21-41-29-43)
- **Accessibilité : personne en situation de handicap** : contacter notre référente handicap Mme VALLANCE
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

PRÉ-REQUIS

Connaissance des principales essences forestières conseillée.

Être en possession des EPI anti coupure (pantalon de sécurité anti-coupure, chaussures de sécurité anti-coupure), gants et casque équipé (visière et protections auditives).

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

220€ par stagiaire repas compris soit 31,43€/h/participant

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement